

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 MAI 2019**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Malo tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil ce lundi, 13 mai 2019, à compter de 20 h, à laquelle sont présents, outre Monsieur le Maire suppléant, Robert Fontaine, les conseillers suivants :

Gaétan Fautoux	siège 1
Karine Montminy	siège 2
Marcel Blouin	siège 3
Vacant	siège 4
Marc Fontaine	siège 6

tous formant quorum sous la présidence du maire suppléant.

Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE SUPPLÉANT**

Monsieur le Maire suppléant déclare la séance ouverte à 20 h 00 et il souhaite la bienvenue à tout le monde.

**2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le Maire suppléant fait la lecture de l'ordre du jour qui accompagnait l'avis de convocation.

**Résolution 2019-05-80**

Il est proposé par le conseiller Marcel Blouin,  
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

D'accepter l'ordre du jour en laissant le point 22 «Varia» ouvert.

1. **Ouverture de la séance par le Maire suppléant;**
2. **Acceptation de l'ordre du jour;**
3. **Adoption du procès-verbal du 15 avril 2019;**
4. **Période de questions réservée au public;**
5. **Présentation de la marraine de la sûreté du Québec;**
6. **Inspecteur en bâtiment et en environnement;**
7. **CDSM;**
8. **Servitude des aînés;**
9. **Appel d'offre pour bois de chauffage;**
10. **Voirie :**
  - 10.1 **Toiture garage;**
  - 10.2 **Gravier;**
  - 10.3 **Abat-poussière;**
  - 10.4 **Embauche;**
11. **Égouts pluviaux;**
12. **Sécurité civile, génératrice;**
13. **Appui au GMF des Frontières;**
14. **Subvention emploi été Canada :**
  - 14.1 **S.A.E;**

- 14.2 Voirie;
- 15. Tour;
- 16. Politique traitement des plaintes;
- 17. Incendie :
  - 17.1 Équipement en forêt;
  - 17.2 Pompe;
- 18. Nouveau secteur résidentiel;
- 19. Paiement des comptes :
  - 19.1 Comptes payés ;
  - 19.2 Comptes à payer ;
- 20. Bordereau de correspondance;
- 21. Rapports :
  - 21.1 Maire suppléant;
  - 21.2 Conseillers;
  - 21.3 Directrice générale;
- 22. Varia;
- 23. Période de question réservée au public ;
- 24. Évaluation de la rencontre;
- 25. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 AVRIL 2019**

Le Maire suppléant fait la lecture de l'ordre du jour qui accompagnait l'avis de convocation.

#### **Résolution 2019-05-81**

Il est proposé par la conseillère Karine Montminy,  
appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 15 avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

- Un citoyen fait une demande de révision de la résolution 2018-06-125. La directrice générale lui souligne que les travaux commenceront très bientôt dans le nouveau secteur et qu'une lettre lui sera envoyée.
- Un citoyen informe le conseil que lors des travaux pour son nouveau puit, ceux-ci ont endommagés son terrain et il demande de faire mettre du gravier pour remettre son terrain en bon état. Il indique aussi que l'installation d'un adoucisseur d'eau peut être nécessaire.

### **5. PRÉSENTATION DE LA MARRAINE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Madame Marylou Baril de la Sûreté du Québec, marraine de la municipalité, se présente.

### **6. INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier n'a été présenté au Conseil municipal.

### **7. CDSM**

Aucun dossier n'a été présenté au Conseil municipal.

## 8. SERVITUDE DES AÎNÉS

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Malo désire obtenir une servitude de droit de passage pour le sentier des aînés ;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance du projet de la servitude a été remis aux conseillers (ères) dans les délais prescrits;

### Résolution 2019-05-82

Il est proposé par le conseiller Marcel Blouin,  
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

D'autoriser le Maire suppléant, Monsieur Robert Fontaine et la Directrice générale, Madame Édith Rouleau à signer la servitude de droit de passage entre la Municipalité et La Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-De-L'Unité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 9. APPEL D'OFFRE POUR BOIS DE CHAUFFAGE

Remis à une séance ultérieure.

## 10. VOIRIE : TOITURE GARAGE

### 10.1 Toiture garage

**ATTENDU QUE** des soumissions ont été demandées pour refaire la toiture du garage municipal;

**ATTENDU QUE** nous avons reçu trois (3) soumissions;

### Résolution 2019-05-83

Il est proposé par la conseillère Karine Montminy,  
appuyé par le conseiller Gaétan Fauteux,

D'accepter la soumission de Toitures ARL inc. au montant de 16 164.50 \$ taxes non-incluses.

De faire l'ajout d'un brise-glace à la toiture du garage municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### 10.2 Gravier

**ATTENDU QU'** un devis a été envoyé à des fournisseurs avec l'appel d'offres sur invitation pour le granulat concassé de la municipalité de Saint-Malo;

**ATTENDU QUE** sur les fournisseurs invités, deux (2) ont répondu à l'appel d'offres sur invitation en respectant la date limite et les normes fixées;

### Résolution 2019-05-84

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine,  
appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

**QUE** la municipalité de Saint-Malo achètera du plus bas soumissionnaire conforme à 8,15 \$ la tonne taxes non incluses pour son granulat concassé MG20b de H. M. Lambert Excavation inc. en

considérant le prix du transport ainsi que les taxes carrières et sablières non incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### 10.3 Abat-poussière

**ATTENDU QU'** un appel d'offres sur invitation a été envoyé aux fournisseurs pour les besoins en abat-poussière de la municipalité de Saint-Malo;

**ATTENDU QUE** sur les fournisseurs invités, un deux (2) a répondu à l'appel d'offres sur invitation en respectant la date limite et les normes fixées;

#### **Résolution 2019-05-85**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Fauteux,  
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

**D'**accepter l'offre de Somavrac d'environ 87 000 litres à 0.3470 \$ le litre plus les taxes applicables pour du chlorure de calcium liquide 35 %.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### 10.4 Embauche

**ATTENDU QUE** les employés de la voirie ont une surcharge de travail;

**ATTENDU QUE** nous devons engager une personne supplémentaire à temps plein;

**ATTENDU QUE** l'offre d'emploi a été présentée au conseil;

**ATTENDU QU'** un appel de candidatures sera fait pour engager un ouvrier de voirie à temps plein pour les différentes tâches énumérées sur l'offre d'emploi et débutera au mois du juin 2019 ;

#### **Résolution 2019-05-86**

Il est proposé par la conseillère Karine Montminy,  
appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

**D'**autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à passer un appel de candidatures afin d'engager un ouvrier de voirie à temps plein.

**QUE** l'annonce sera publiée dans le Haut-St-François selon l'entente, dans le Progrès de Coaticook et la Tribune de Sherbrooke ainsi que sur Québec-Emploi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 11. ÉGOUTS PLUVIAUX

La Directrice générale informe le conseil municipal sur différent sujet concernant le remplacement des égouts pluviaux dont les soumissions, la promesse de servitude et le financement temporaire.

## 12. SÉCURITÉ CIVILE, GÉNÉRATRICE

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une subvention de 10 000\$ pour l'achat d'une génératrice provenant de l'agence municipale 911 du Québec;

**ATTENDU QUE** des soumissions ont été demandées pour l'achat d'une génératrice afin de se conformer au plan de sécurité civil tel qu'accepter à la résolution 2019-03-48;

**ATTENDU QUE** nous avons reçu deux (2) soumissions;

#### **Résolution 2019-05-87**

Il est proposé par le conseiller Marcel Blouin,  
appuyé par le conseiller Gaétan Fauteux,

D'accepter la soumission des Installations Électriques J.M. Martineau INC. au montant de 14 200\$ taxes non-incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **13. APPUI AU GMF DES FRONTIÈRES**

**ATTENDU QUE** la clinique médicale de Coaticook, GMF des Frontières, a annoncé le départ à la retraite de 4 médecins; départ prévu à la fin 2020 ;

**ATTENDU QUE** ces départs vont amener une pénurie de médecins dans cette clinique ;

**ATTENDU QUE** le GMF des Frontières est la seule clinique qui dessert les citoyens de la MRC de Coaticook;

**ATTENDU QUE** 89% de la population de la MRC de Coaticook a actuellement accès à un médecin de famille et que ce ratio diminuerait à environ 67 % à la suite de ces 4 départs à la retraite;

#### **Résolution 2019-05-88**

Il est proposé par la conseillère Karine Montminy,  
appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

**Que** la Municipalité de Saint-Malo demande au Gouvernement du Québec, et plus particulièrement à la Ministre de la Santé et des services sociaux, ainsi qu'à notre députée, de faire un effort spécial pour que les 7 500 patients touchés par ces départs à la retraite ne se retrouvent sans médecin de famille;

**Qu'**une copie de la présente résolution soit envoyée à la Ministre de la Santé et des services sociaux, Mme Danielle McCann, à la Députée de Saint-François, Mme Geneviève Hébert, à la MRC de Coaticook, ainsi qu'au GMF des Frontières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **14. SUBVENTION EMPLOI ÉTÉ CANADA**

#### **14.1 S.A.E**

**ATTENDU QU'** il y a eu un faible taux d'inscription pour le maintien un service d'animation estivale adéquat;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit suspendre le service pour l'été 2019;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire offrir une aide financière compensatoire pour soutenir les familles qui désirent inscrire leurs enfants dans un autre S.A.E;

#### **Résolution 2019-05-89**

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine,  
appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

**De suspendre le service d'animation estivale pour l'été 2019.**

**D'aider financièrement les familles en donnant un maximum de 200 \$ par enfants pour la différence d'effrayé en frais d'inscription pour un autre S.A.E.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **14.2 Voirie**

La directrice générale informe le conseil que la municipalité a été acceptée pour la subvention d'été d'emploi Canada pour un emploi étudiant en voirie.

#### **15. TOUR**

**ATTENDU QUE** la tour d'observation doit être repeinte;

**ATTENDU QU'** une soumission a été demandée à Joints et Peinture Denis Tardif;

#### **Résolution 2019-05-90**

Il est proposé par la conseillère Karine Montminy,  
appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

**D'accepter la soumission au coût de 10 200 \$ plus taxes de l'Entreprise Joints et Peinture Denis Tardif pour repeindre la tour d'observation.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **16. POLITIQUE TRAITEMENT DES PLAINTES**

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit se doter d'une politique de traitement des plaintes;

**ATTENDU QUE** le but de la présente politique est d'établir une procédure de traitement équitable de toutes les plaintes reçues par la Municipalité de Saint-Malo dans le cadre de demande de soumissions publiques ou suite à l'avis d'intention d'octroyer un contrat de gré à gré à un fournisseur unique pour les contrats dont la valeur est de minimalement 101 100\$;

**ATTENDU QU'** elle vise notamment à encadrer la réception des plaintes, transmission des accusés de réception et des avis au plaignant, la constitution des dossiers de plaintes et le cas échéant la transmission du dossier de plainte à l'Autorité des marchés publics;

#### **Résolution 2019-05-91**

Il est proposé par la conseillère Karine Montminy,  
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

**D'accepter la politique de traitement des plaintes de la municipalité de Saint-Malo tel que déposé au conseil et déposant les différents formulaires aux archives pour fin de référence.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## 17. INCENDIE

### 17.1 Équipement en forêt

Remis à une séance ultérieure

### 17.2 Pompe

Remis à une séance ultérieure

## 18. NOUVEAU SECTEUR RÉSIDENTIEL

### 18.1 Pelle mécanique

**ATTENDU QUE** la municipalité doit retenir les services d'une pelle mécanique pour débiter les travaux dans le nouveau secteur résidentiel;

**ATTENDU QUE** la durée des travaux sera entre 2 et 3 jours;

#### **Résolution 2019-05-92**

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine,  
appuyé par la conseillère Karine Montminy,

**De** retenir les services d'une pelle mécanique pour le début des travaux dans le nouveau secteur résidentiel pour le drainage et décapage des nouvelles rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### 18.2 Achat de gravier

**ATTENDU QUE** la cour de l'Épicerie des Monts a été endommagée lors des travaux pour installer son nouveau puit;

**ATTENDU QUE** l'Épicerie des Monts demande de faire l'achat de gravier pour son terrain;

#### **Résolution 2019-05-93**

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine,  
appuyé par le conseiller Gaétan Fauteux,

**De** transporter et étendre un voyage de gravier pour remettre en bon état la cour de l'Épicerie des Monts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 19. PAIEMENT DES COMPTES

### 19.1 Comptes payés

**ATTENDU QUE** le Conseil de la municipalité de Saint-Malo prend en compte la liste qui lui a été présentée pour le paiement des comptes d'un montant total de 55 432.30 \$ payés depuis le 15 avril 2019;

#### **Résolution 2019-05-94**

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine,  
appuyé par la conseillère Karine Montminy,

D'accepter la liste présentée au Conseil municipal pour le paiement des comptes d'un montant total de 55 432.30 \$ payés depuis le 15 avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 19.2 Comptes à payer

**ATTENDU QU'** Aqua-Pro Électrique inc. a fait l'analyse bactériologique de l'eau sur le nouveau puit à l'Épicerie des Monts;

### **Résolution 2019-05-95**

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine,  
appuyé par la conseillère Karine Montminy,

D'accepter le paiement de la facture 62056 au montant de 45 \$ taxes non-incluses à Aqua-Pro Électrique inc. pour l'analyse de l'eau à l'Épicerie des Monts.

D'accepter le paiement de 13.95 \$ taxes non-incluses à Aqua-Pro Électrique inc. pour l'Iron out 30z super pour un nettoyant pour l'Épicerie des Monts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 20. **BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière, a lu la correspondance reçue.

### 20.1 **Gala Méritas 2019**

**ATTENDU QUE** l'École secondaire La Frontalière organise le *Gala Méritas* afin de souligner les efforts ainsi que la persévérance des élèves et pour les encourager à poursuivre dans cette voie;

**ATTENDU QUE** l'École secondaire La Frontalière demande une contribution financière afin d'atteindre ses objectifs;

**ATTENDU QUE** la contribution financière demandée sera remise aux élèves par des bourses en argent;

### **Résolution 2019-05-96**

Il est proposé par la conseillère Karine Montminy,  
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

**DE** faire une contribution financière de 50 \$ au *Gala Méritas 2018* afin de souligner le mérite et l'effort des élèves de l'école secondaire *La Frontalière* dont certains appartiennent à la municipalité de Saint-Malo.

**QUE** le Maire suppléant Monsieur Robert Fontaine représentera le Conseil municipal au Gala Méritas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### 20.2 **Tournoi de golf de la MRC de Coaticook**

**ATTENDU QUE** la MRC de Coaticook aura son tournoi de golf annuel le 11 juillet 2019 qui se déroulera au club de golf de Coaticook;



**ATTENDU QUE** le tournoi sera au profit de la Fête de la Famille de la MRC de Coaticook et en l'honneur de Monsieur Jacques Madore;

**Résolution 2019-05-97**

Il est proposé par le conseiller Marcel Blouin,  
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

D'accepter de faire l'achat de deux billets pour le souper seulement au coût de 75 \$ chacun.

**Que** Madame Édith Rouleau et Madame Karine Montminy représentera la Municipalité lors du souper.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**21. RAPPORTS :**

**21.1 Maire suppléant**

Monsieur Robert Fontaine informe le conseil sur le point concernant le projet TACTIC.

**21.2 Conseillers**

- La conseillère Karine Montminy et le conseiller Marcel Blouin parle de la rencontre avec la commission scolaire.
- La conseillère Karine Montminy mentionne également que les citoyens balais leurs herbes dans la rue ce qui peut endommager les infrastructures.
- Le conseiller Marcel Blouin fait un résumé de la rencontre avec le conseil sport loisir de l'Estrie.

**21.3 Directrice générale**

**21.3.1 Aquatech**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a fait la demande d'une proposition de services professionnels pour l'échantillonnage des eaux usées et le suivi des opérations à l'entreprise Aquatech, société de gestion de l'eau inc;

**Résolution 2019-05-98**

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine,  
appuyé par la conseillère Karine Montminy,

D'accepter la proposition numéro 20190358 de l'entreprise Aquatech, société de gestion de l'eau inc.

D'autoriser la Directrice générale, Madame Édith Rouleau à signer les documents au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**21.3.2 Tableau blanc**

**ATTENDU QUE** les séances du conseil municipal son maintenant sans papier;

**ATTENDU QUE** les citoyens présents lors des séances publics désirent avoir un ordre du jour pour suivre la séance;

### **Résolution 2019-05-99**

Il est proposé par le conseiller Marcel Blouin,  
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

**De** faire l'achat d'un tableau blanc 48 x 36 au montant de 67.89 \$ taxes non-incluses pour afficher l'ordre du jour lors de séances publiques du conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **21.3.3 Lettre**

**ATTENDU QUE** les travaux pour le nouveau secteur résidentiel débuteront bientôt;

**ATTENDU QU'** une conduite alimentant un immeuble sans droit peut subir des dommages lors des travaux;

**ATTENDU QUE** le citoyen est au courant de la situation depuis plus d'un an;

### **Résolution 2019-05-**

Il est proposé par le conseiller Marcel Blouin,  
appuyé par la conseillère Karine Montminy,

**D'**envoyer une lettre au citoyen pour indiquer que les travaux débutent bientôt.

**Que** la Municipalité se dégage de toute responsabilité quant à d'éventuels dommages que celle-ci pourrait subir

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **22. VARIA**

Aucun item n'est ajouté à cet article de l'ordre du jour.

## **23. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

- Un citoyen fait un commentaire concernant le gravier acheté par la Municipalité.
- Un citoyen parle du point d'eau au village

## **24. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

Tous les membres se disent satisfaits de la rencontre.

## **25. LEVÉE DE LA SÉANCE**

N'ayant plus de sujets à discuter, le maire déclare la levée de la séance.  
Il est 21 h 27.

---

Robert Fontaine, maire suppléant

---

Édith Rouleau, directrice  
générale et secrétaire-trésorière